

Comme chaque année, nous donnons dans cette rubrique la parole aux responsables d'associations communales, afin qu'ils puissent en quelques lignes rappeler la nature de leurs activités, et détailler leur programme des mois à venir.

Dans un précédent bulletin municipal, nous avons fait un clin d'œil en direction de l'association des commerçants aujourd'hui en sommeil. Compte tenu du nombre de commerces dans la commune et de leur dynamisme unanimement salué par tous, nous nous permettons un nouveau clin d'œil, mais cette fois-ci encore plus appuyé, afin **que revive notre association des commerçants**. Un article sur cette renaissance dans le bulletin de l'an prochain, Chiche ?

Nous voulons également dans cette rubrique mettre en avant l'initiative prise en ce début d'année 2018 par 2 associations sportives, le Sporting club cycliste laurentais (SCCL) et le « Trail Via Agrippa » qui ont organisé en commun un vétathlon le dimanche 8 avril, avec une pleine réussite, illustrant ainsi que la coopération et la mise en commun de moyens entre associations, sont de nature à permettre un renouveau de la vie associative et la mise en place de nouvelles animations.

Nous le répétons l'an dernier, les associations vous attendent !!!

Et en lançant cet appel, nous pensons particulièrement au comité des fêtes dont le nombre de membres s'est réduit notablement (moins d'une dizaine de bénévoles)

« Le bénévolat a tellement de valeur qu'il n'a pas de prix »

Sport et loisirs

- ACCA de Saint-Laurent-sur-Gorre
- Association de Gymnastique Volontaire de la vallée de la Gorre (AGV)
- Association des Chemins du Yoga
- Association Jazz Danse
- Club Gymnastique et Rencontres (ex-Gymnastique Volontaire des Retraités du Canton)
- Comité de Jumelage
- Comité des Fêtes de Saint-Laurent-sur-Gorre
- Judo Club Val de Gorre
- La Gaule Laurentaise
- La route dans les rétros
- Sporting Club Cycliste Laurentais (SCCL)
- Tennis-Club Laurentais

Autres associations et partenaires

- Amicale des écoles
- Association « fastoche les enfants »
- Association perce-neige
- FNATH
- La Chataigneraie Limousine
- La Gendarmerie Nationale
- La médiathèque intercommunale de Saint-Laurent
- Le Jardin de Liliane
- Le Parc Naturel Régional
- Syndicat Mixte Vienne-Gorre (SMVG)
- Mr MALICHIER (anciens combattants)
- UNA ouest 87

Et nous rappelons aux associations que le **panneau d'information numérique** implanté dans le centre bourg peut leur permettre de faire connaître **les dates de leurs manifestations** tout au long de l'année, sur demande effectuée auprès de la mairie. Ils peuvent également en faire de même auprès de l'office de tourisme qui se chargera de l'inscription au calendrier intercommunal.

ACCA

Pour la saison 2017/2018, l'association compte 70 membres. Ce nombre se stabilise, mais il faut rester néanmoins attentif. La fédération des chasseurs l'a bien compris en faisant le permis à zéro euro.

Tout d'abord, les membres du bureau, ainsi que l'ensemble des adhérents, tiennent à remercier tous les agriculteurs et propriétaires terriens qui nous autorisent l'accès de la chasse sur leurs terrains.

Le grand gibier se porte bien : sangliers et cervidés semblent être en augmentation. Les chasseurs essayent de faire de leur mieux pour contenir au maximum les dégâts (pose de clôtures).

Pour le petit gibier, maintenir les populations sauvages semble problématique, malgré des lâchers de reproducteurs : météo défavorable, nuisibles (renards, martres). Des piégeages sont effectués.

Les chasseurs remercient également la Mairie pour son soutien financier lors des travaux d'agrandissement de son local.

Les chasseurs vous donnent rendez-vous le 29 juillet 2018 pour la journée entrecôtes et le 02 septembre 2018 pour la journée grillades et la remise des cartes.

Le Président de l'ACCA,
Jean-Pierre MORANGE

Association de Gymnastique Volontaire : AGV

Le club EPGV (Education Physique et Gymnastique Volontaire) Sport-Santé de la Vallée de la Gorre vous propose comme activités :

- La **SOPHROLOGIE** : le lundi, animée par la sophrologue diplômée Chantal BESSE.
- La **GYMDOUCE, WELLNESS** (bien-être) **ET STRETCHING** : le mercredi avec l'animatrice spor-

tive diplômée Pascale BASTIE.

Vous souhaitez maintenir votre autonomie dans les gestes de tous les jours, vous souhaitez participer à une activité sportive collective visant le maintien de votre état de santé, de votre bien-être, vous recherchez la détente et les moments conviviaux tout en étant acteur de votre santé, alors n'hésitez plus !

Venez nous rejoindre et découvrir le sport santé au cours des séances de notre club. Bénéficiez de 2 séances gratuites !

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler aux numéros suivants : 05 55 48 28 56 ou 06 87 64 99 10

Association les chemins du YOGA

Vous souhaitez apprendre à vous écouter plus finement, vous muscler en douceur tout en respectant votre corps et ses limites, à améliorer votre concentration, votre souplesse et votre tonicité, à mieux respirer et par là-même, à mieux gérer vos émotions



Le Hatha Yoga est une réponse efficace aux nombreux déséquilibres créés par les conditions de vie moderne. C'est un Yoga complet

qui, grâce à ses pratiques posturales (asana) et respiratoires (pranayama) vous permettra :

- d'éliminer vos tensions tout en améliorant votre tonicité
- de mieux gérer votre stress et vos émotions

- de prendre du recul par rapport à vos soucis
- d'améliorer votre concentration
- d'accroître votre dynamisme

Le Yoga, est un outil d'accomplissement de soi. Il permet d'appréhender le corps dans sa globalité et a pour but ultime la quête d'une harmonie, d'une unité corps et esprit, de l'équilibre qui sommeille en chacun de nous.

Les cours ne sont pas organisés par niveau, vous pouvez débiter à n'importe quel moment de l'année.

Ils sont donnés par Catherine DURUISSEAU, professeur de l'école de Yoga Sadhana.

Ces cours se déroulent à la maison des Associations, rue de la République à Saint Laurent sur Gorre.

Le lundi de 18h30 à 20h

Le jeudi de 19h à 20h30

Le vendredi de 10h à 11h30

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler au : 05 55 31 19 23

cheminsduyoga87@gmail.com

Association Jazz danse



Depuis plus de 20 ans l'association Jazz Danse propose différentes activités de danse à « la maison des Associations » de Saint Laurent sur Gorre.

L'année 2016/2017 s'est clôturée par notre traditionnel spectacle le 10 juin 2017 où le public est venu nombreux à la salle Polyvalente de Saint Laurent sur Gorre applaudir le résultat des élèves.

Les inscriptions se déroulent en septembre mais nous acceptons des nouveaux élèves en cours d'année.

Pour l'année 2017/2018, quelques changements d'horaires ont été indispensables. Nous proposons des cours de gym-Fitness, zumba, Eveil Modern'Jazz (à partir de 3 ans), jazz enfants, jazz ados-adultes, Hip-Hop et country. Nous

vous en communiquons les horaires ci-dessous.

Cette année encore, l'association a participé au Forum des associations sportives de la CCOL et au Marché de Noël de Saint Laurent sur Gorre.

Grâce aux dons des bénévoles et aux membres le marché de Noël

a été une grande réussite. Rendez-vous l'année prochaine.

Enfin nous clôturerons notre année par notre traditionnel spectacle qui aura lieu le samedi 30 juin 2018 à la salle Polyvalente de Saint Laurent sur Gorre. Vous pourrez venir découvrir nos différents cours et le résultat du travail de nos élèves.

Pour tous renseignements vous pouvez nous joindre après 19h au 06 30 72 15 93 ou 06 01 93 64 05 ou 06 73 93 80 91

Vous pouvez consulter également notre page Facebook « Association-JAZZ-DANSE »

Les membres de l'association

Cours	Horaire	Professeur
Hip-hop	Mardi 18h15-19h15	Nicolas Bordas de Multi Fa 7
Jazz enfants	Mercredi : (Eveil) 15h45-16h30 (débutant) 16h30-17h30 (initié) 17h 30-18h30	Aurélie Dutheil
Country	Vendredi 19h30-20h30	Aurélie Dutheil
Gym-Fitness	Vendredi 18h 15-19h15	Karine Reynaud-Marétheu
Zumba	Vendredi 19h 30-20h30 21h30-22h30 (ponctuellement)	Karine Reynaud-Marétheu
JAZZ Ados-Adultes	Samedi 10h-11h30	Aurélie Dutheil

Club Gymnastique et rencontres



Lors de sa dernière assemblée générale, le Club de Gymnastique Volontaire des Retraités du Canton de Saint-Laurent-sur-Gorre a changé de nom. Il est devenu le club « Gymnastique et Rencontres ».

Chaque lundi de 10h à 11h, une trentaine d'adhérents (es) se retrouvent à la salle des fêtes de St-Laurent pour maintenir leur souplesse, leur habileté motrice et leur équilibre.

Le mercredi de 10h30 à 11h30, une douzaine de participants travaille plus particulièrement l'équi-libre ou profitent de l'environnement extérieur pour s'assouplir et travailler leur souffle.

Vous pouvez nous rejoindre pour partager des activités physiques mais aussi des moments conviviaux.

Informations auprès de la Présidente Geneviève Poussin 05 55 00 03 86



Comité de Jumelage

Tout au long de l'année scolaire :

- L'atelier de loisirs créatifs a lieu les vendredis après-midi, sous la responsabilité de Colette et Evelyne dans la salle de réunions de la Maison Des Associations de 14h30 à 17h30 et compte une vingtaine d'adhérents.

- L'atelier d'allemand a lieu tous les lundis de 17h50 à 19h00 pour les adultes, il est animé par Marie-Thérèse et Liane à la Maison

Des Associations et compte une dizaine de participants.

La décoration des fontaines de Printemps a eu lieu la semaine avant Pâques, toujours en accord avec les Comités des Fêtes des communes participantes, sur le thème Bavarois qui fête le renouveau et l'eau.

Le vendredi 4 mai, pendant la semaine européenne, un quizz ados-adultes a été organisé en collaboration avec la médiathèque et la

maison de l'Europe.

Pour les jobs d'été, rien n'est encore déterminé.

Mais pour les échanges de jeunes, nous sommes en pourparlers pour un camp d'adolescents au gîte de Feuillade durant la première semaine d'août 2018.

Pour terminer l'année nous renouvelerons le marché de Noël.

Notre comité compte 76 adhérents.



Comité des Fêtes : **quoi de neuf au Comité des Fêtes**

Ce début d'année a vu le comité des fêtes rester inactif et cela à cause d'un désintéressement constaté lors de l'assemblée générale; de ce fait nous n'avons pas pu continuer à présenter le carnaval par manque de bénévoles pour l'encadrement et l'élaboration du char de Mr Carnaval.

Nous espérons cependant être présents lors de la fête de la musique le jeudi soir 21 Juin avec des ani-

mations musicales diverses et une restauration rapide et une buvette sur place.

Nous tâcherons également de maintenir la fête annuelle qui se déroulera comme à son habitude sur le site du plan d'eau le 2^e weekend d'Aout. Les animations traditionnelles seront à la disposition du public ainsi que quelques nouveautés en cours d'élaboration. Le feu d'artifice tiré sur les berges de

l'étang viendra clôturer la fête.

Cependant, ces manifestations ne pourront se dérouler sereinement sans l'implication de volontaires bénévoles dont la présence est plus que souhaitée au sein du comité : nous ne pouvons que constater que le fonctionnement d'une telle association ne peut perdurer sans l'engagement de moyens humains afin d'étoffer l'équipe actuelle.

L'équipe du comité des fêtes

Dans son édition du 12 mai 2018, le quotidien « Le Populaire du Centre » a rendu compte de la dernière assemblée générale de l'association du Comité des Fêtes en ces termes :

« Un Comité des fêtes en veille : Le comité des fêtes, toujours présidé par Eric de Vos, souffre d'un mal récurrent du monde associatif : un manque cruel de bras et de bonnes volontés. Alors lors de sa dernière réunion, le comité des fêtes était satisfait d'accueillir Martine Boyer, qui reprend la lourde tâche de trésorière. Alain Blond, maire, était présent pour assurer l'association du soutien de la municipalité à l'association. Il prendra la forme d'une subvention et de la mise à disposition le cas échéant des services techniques de la ville pour les grosses opérations. Sensible à ces soutiens, le président reste prudent et se centre cette année sur deux manifestations : la fête de la Musique le 21 juin et la fête communale du mois d'août. Déjà le challenge ne sera pas facile. Alors si vous avez un peu de temps et d'énergie à donner, ayez le réflexe comité des fêtes ! » **Source : Le populaire du centre.**

Judo club Val de Gorre



Le Judo Val de Gorre a fait sa rentrée sur ses 2 sites de Saint Laurent sur Gorre et Cognac La Forêt avec un nouveau professeur Jason GUILLOT, sportif de haut niveau (Pôle Espoirs Poitiers, Pôle France Bordeaux, Centre National France des - de 23 ans.) Club dynamique et en plein essor avec 114 licenciés sur la saison passée, les enfants sont accueillis dès l'âge de 4 ans. Pour les adultes (en plus du Judo), le club propose également de la préparation physique à travers la pratique du Taïso.

Les judokas participent régulièrement aux compétitions sur l'ensemble du territoire et représentent ainsi fièrement les couleurs du JUDO CLUB VAL DE

GORRE. Des stages sont également proposés 2 fois par an mais le club organise également son propre tournoi tous les ans.

Si cette discipline vous intéresse, les cours ont lieu hors des périodes de vacances scolaires.

A Saint Laurent sur Gorre (salle de motricité) :
Le mercredi de 16h45 à 17h30 pour les enfants de 4 et 5 ans ; de 17h30 à 18h30 pour les enfants de 6 à 10 ans inclus ; de 18h30 à 19h30 pour les ados à partir de 11 ans et adultes et du Taïso de 19h30 à 20h30 pour les adultes.

A Cognac la Forêt (salle polyvalente) :
Chaque jeudi (excepté le 3^e du mois) de 16h45 à 17h30 pour les enfants de 4 et 5 ans ; de 17h30 à 18h30 pour les enfants de 6 à 10 ans inclus ; de 18h30 à 19h30 pour les ados à partir de 11 ans et pour les adultes.

Le club offre la possibilité de récupérer les enfants à l'école de Cognac La Forêt et au Centre de Loisirs de Saint-Laurent (sous certaines conditions.)

Contact : Alexandra FERRARI - 06 26 31 47 34
judovaldegorre@gmail.com

La Gaule Laurentaise

La saison de pêche 2017 est terminée. Pour la « GAULE LAURENTAISE » malgré une baisse de 6.73%, le bilan global est positif avec 319 cartes de pêche vendues, toutes catégories confondues.

Les différents concours organisés par l'association à ST LAURENT, ST CYR se sont globalement bien déroulés.

Pour l'année 2018, les mêmes manifestations sont reconduites avec l'ouverture du petit étang le 1er mai, le concours de Saint Cyr le 03 juin, le 12 août à Saint Laurent. Enfin cette année, le concours « Jeunes Pêcheurs » se déroulera le 14 juillet sur l'étang communal du parc Sansonnet de Saint Cyr.

L'AAPPMA et la fédération ont effectué un rempoissonnement important puisque 400 kg de truites farios, 200 kg de truites arc en ciel, 100 kilos de gardons ont été déversés dans les cours d'eau et étangs.

L'AAPPMA maintient en 2018 les efforts réalisés

dans le cadre de l'alevinage de truitelles de printemps et d'automne.

Les actions entreprises dans le cadre de l'entretien des cours d'eau et étangs sont poursuivies en 2018 en collaboration et soutien des mairies et du syndicat mixte Vienne Gorre.

Les cartes de pêche sont en vente auprès de trois dépositaires. Le restaurant de GORRE, la librairie « l'Encre bleue » et le bar « Chez Didine » à SAINT LAURENT sur GORRE.

Les membres du bureau de la Gaule Laurentaise remercient tous les bénévoles qui œuvrent et donnent de leur temps pour satisfaire l'ensemble des adhérents de l'AAPPMA.

Bonne saison de pêche 2018 à tous.

Le Président
Jean Pierre MATHIEU



La Route dans les Rétros **Manifestations et sorties 2018**

Ont déjà eu lieu à la date d'élaboration du bulletin municipal :

- **Samedi 31 mars**
Concours de Belote – Saint Laurent Sur Gorre
- **Samedi 19 et dimanche 20 mai**
Sortie « A travers le Périgord Blanc & Vert »

Sont à venir :

- **Dimanche 03 ou dimanche 17**
Sortie en groupe (transport en bus) vers le Musée de l'ancienne Usine AILLOT (Musée de camions anciens par l'Association CAMION ANCIEN) à Monceaux Les Mines. Déjeuner de midi pris sur place au musée.

- **Dimanche 14 octobre**
Sortie routière sur la journée. La destination et le programme n'ont pas encore été fixés.
- **Samedi 17 novembre**
Assemblée Générale
- **Samedi 17 novembre**
Repas annuel



Sporting Club Cycliste Laurentais

Une première : En effet, en collaboration avec l'Association Via- Agrippa, le dimanche 8 avril 2018, a été organisé sur le site du plan d'eau de Cognac la Forêt, un Vétathlon. Pour tout renseignement et inscription pour l'année prochaine, consultez le site www.vetathlon-agrippa-laurentais.ovh ou Monsieur Jean-Claude Lathière au 05 55 48 21 58 ou 06 71 89 80 76.

2018 a vu également se dérouler deux manifestations : le samedi 3 février une soirée choucroute, et le 28 avril la demi-journée cyclo ouverte aux licenciés et non licenciés, avec un départ place de L'église à Saint-Laurent-sur-Gorre. Deux circuits étaient au programme : un de 80 km régulé à 25 km/h et l'autre de 50 km régulé à 22,5 km/h.

De plus, tous les mercredis et samedis c'est en moyenne une quinzaine de membres qui

s'entraînent (50, 60, 80 km voir plus), sur nos belles routes de campagne. Certains participent chaque année à des BRS, (La Limousine, l'Ecureuil, etc..).

Pour les personnes intéressées par les activités de notre club, téléphoner au 05 55 48 10 36



Les cyclos en famille lors de la sortie à Vitrac 24

Tennis Club Laurentais

Le Tennis Club Laurentais a été créé le 1er juillet 1982. Le Club est affilié auprès de la Fédération Française de Tennis, permettant ainsi de participer et d'organiser des compétitions homologuées par celle-ci.

Les structures du Club sont un terrain de tennis avec éclairage et un petit chalet servant notamment pour les journées de Championnat et pendant le tournoi.

L'objectif essentiel du Club est de maintenir l'activité du tennis en milieu rural et en second lieu d'accroître le nombre de ses membres.

Pour réaliser ses objectifs, le Club organise :

- Une école de tennis pour les jeunes assurée par un initiateur 2ème degré qui se déroule d'avril à juillet et de septembre à novembre (selon les conditions météorologiques).
- Un tournoi annuel qui se déroulera du jeudi 21 juin au dimanche 8 juillet. Ce tournoi est ouvert aux joueuses et joueurs non classés, 4^e série et 3^e série. Il est remis un lot à chaque participant.
- Le Club participe aux différents championnats et coupes organisés par la ligue.

Suite à la réforme des régions la ligue du Tennis du Limousin est remplacée par la ligue de Tennis de Nouvelle Aquitaine.

La composition du bureau est la suivante :

- Président : Mr Thierry Scotto Di Perrotolo
- Vice-Président : Mr Philippe Raffier
- Trésorière : Mme Françoise Reimbault
- Trésorier-Adjoint : Mr Michel Meynard
- Secrétaire : Mme Florence Meynard
- Secrétaire-Adjoint : Mr Philippe Vignerie

Les tarifs des licences et autres sont les suivants :

- Licences adultes : 45 euros
- Licences jeunes (moins de 18 ans) : 35 euros
- Location horaire : 10 euros
- Forfait 5 heures : 30 euros
- Caution clé : 30 euros

Pour tous renseignements concernant la pratique du tennis au sein du club, vous pouvez contacter :

Mme Françoise Reimbault
Librairie « l'Encre Bleue »
87310 St Laurent-sur-Gorre
Tél : 05 55 48 20 52

Infos utiles et liens

Sites internet

Commune :

www.saint-laurent-gorre.fr

Multi-accueil :

www.lespetitsfilous.net

Médiathèque :

mediavallegorre.over-blog.com

Office de Tourisme

www.tourisme-valleedelagorre.com

Horaires d'ouverture de la Mairie

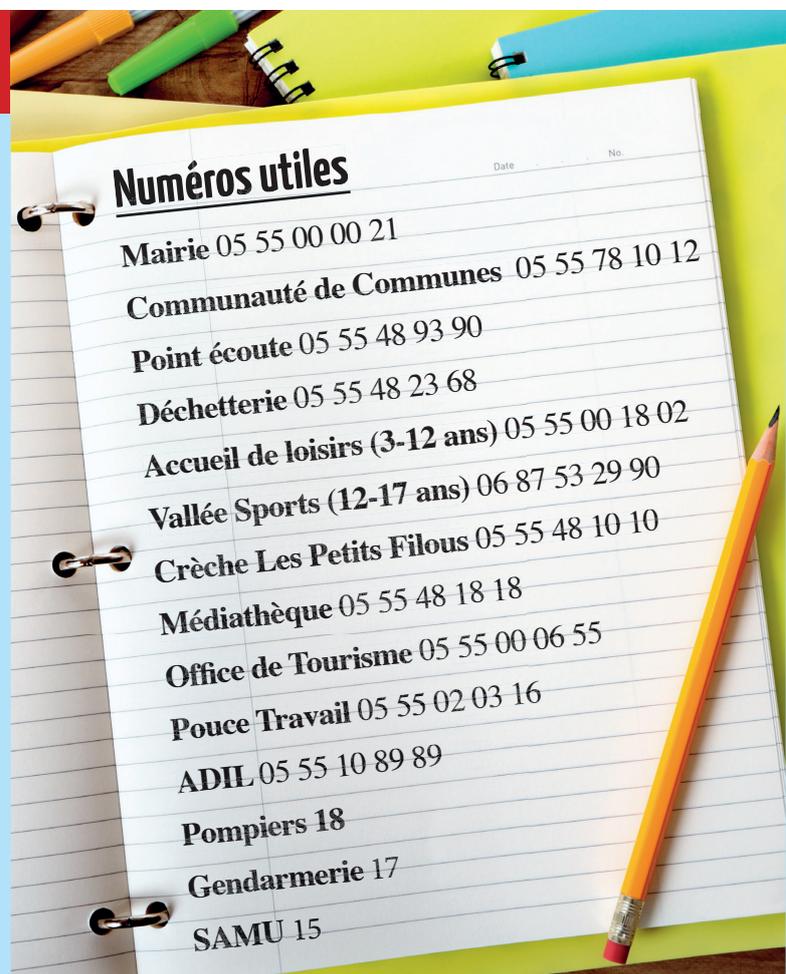
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Le samedi matin de 9h à 17h

Tél. : 05 55 00 00 21

Mail : mairie.stlaurent.gorre@wanadoo.fr

Site internet : www.saint-laurent.fr



Amicale des Ecoles

L'Amicale des écoles est une association réunissant des parents bénévoles qui ont leurs enfants scolarisés à St Laurent sur Gorre et Gorre. Petite équipe dynamique et motivée, l'association est organisée avec une quinzaine de membres actifs, dont le bureau est composé de :

- Frédérique VIROUX, Présidente
- Anne GORCE, Vice-présidente
- Valérie DUPUY, secrétaire
- Annick BOUGOIN, secrétaire adjointe
- Laëtitia COLETTE, trésorière
- Marianne DEMARTY, trésorière adjointe.

Association participant pleinement à la vie de l'école, l'Amicale propose tout au long de l'année scolaire des manifestations permettant d'aider financièrement les projets des équipes enseignantes et ainsi permettent à nos enfants de bénéficier de sorties, de spectacles, de voyages scolaires, ...

Plus précisément, l'Amicale a participé l'an dernier

au marché de Noël, au marché aux fleurs et aux légumes, a organisé

un loto et la Kermesse des écoles. Ces manifestations sont ouvertes à toutes les familles ainsi que l'ensemble de la population.

Les projets pour 2018 sont les mêmes que pour 2017, avec quelques nouveautés comme la vente de brioches par exemple.

L'Amicale est bien sûr ouverte à tous les parents et tout au long de l'année vous serez les bienvenus. Un seul objectif, faire plaisir à nos enfants, alors n'hésitez plus!

Notre blog : amicaledesecolesdestlaurentsurgorreetgorre.blog4ever.com



Association « Fastoche les enfants »

L'association « Fastoche, les enfants » accompagne les enfants du RPI de Gorre et de Saint-Laurent-sur-Gorre (Regroupement Pédagogique Intercommunal), dans leur apprentissage scolaire. Cette année 21 enfants, du CP au CM2 en difficulté ou non, sont encadrés individuellement ou non, par une équipe de bénévoles. L'aide aux leçons vient en complément du soutien scolaire. Nous remercions l'équipe enseignante de nous aider à mieux

gérer notre activité, par leur disponibilité et leur écoute.

« Fastoche les enfants », c'est aussi des moments de détente et de complicités partagés entre bénévoles, parents et enfants. Pour Noël, ils ont assisté à une séance de cinéma et un goûter, en fin d'année scolaire 2016-2017 c'était le Bowling à Feytiat.

Notre association continue d'exister avec les mêmes membres du bureau et les bénévoles ainsi que grâce à l'aide des communes de Gorre et

de Saint-Laurent-sur-Gorre, et de l'adhésion des familles. Nous les en remercions.

Nous accueillons avec plaisir toutes les personnes désirant aider, partager un peu de temps avec les enfants mais aussi pour le fonctionnement de l'association.

N'hésitez pas à nous contacter.

Président : Dunaud Stéphane

Secrétaire : Bougouin Jacqueline

Tél : 05 55 58 68 99

Tél : 05 55 00 07 83

Association Perce-Neige



Perce-Neige ! Si aujourd'hui la nouvelle génération ne sait pas toujours dans quel film a joué l'acteur Lino Ventura, toutes les générations connaissent

l'homme au grand cœur, fondateur avec son épouse de Perce-Neige.

Leur action a changé à jamais la vision de tous sur les personnes handicapées. Dans la continuité de la volonté de Lino Ventura, nous mettons tout en place pour que les résidents de la Maison Perce-Neige de

St Laurent-sur-Gorre puissent vivre dignement, que leurs souhaits soient entendus et que l'accompagnement qui leur est proposé soit optimum en réponse à leurs projets personnalisés. Nous travaillons tout au long de l'année pour améliorer nos pratiques dans la dynamique de l'Amélioration Continue de la Qualité.

Cette année, vous avez pu voir le décor de la Maison Perce-Neige se modifier, prendre un peu plus d'ampleur et ainsi faciliter au mieux la vie des résidents et du personnel. Nous avons créé une terrasse couverte pour les résidents, agrandi l'infirmierie, l'atelier, la lingerie et le parking du personnel. Quelques aménagements ont été opérés autour de la réserve d'eau des pompiers pour garantir à tous une meilleure sécurité répondant aux normes en vigueur.

Pour cette fin d'année, le siège de la Fondation Perce-Neige nous a commandé des articles confectionnés par les résidents qui seront en vente dans le catalogue de la Fon-

dation <https://www.perce-neige.org>. Cette surcharge de travail nous empêche de participer au marché de Noël et nous le regrettons ! Nous tenions néanmoins à remercier toutes les personnes qui ont apprécié notre stand l'année dernière et remonté l'information au siège de Perce-Neige. En effet, c'est une très grande fierté pour les résidents de voir leurs réalisations vendues dans ce catalogue ! Nous mettrons tout en œuvre pour participer au marché de Noël l'année prochaine. Les fonds récoltés pour la vente de ces articles seront reversés à la Maison Perce-Neige de Saint Laurent sur Gorre, qui, aura le plaisir d'en reverser une partie à la Maison Perce-

Neige de Boulogne Billancourt au profit des résidents dont la dépendance est plus significative. Grâce à ce geste les « petites mains » de la Maison de Saint-Laurent-sur-Gorre pourront être fières d'elles-mêmes et de leur travail. En tout cas, nous, nous sommes déjà fiers d'elles.

Perce-Neige, permet à chacun de se réaliser, de trouver sa place et d'être acteur de cette solidarité. Que nous soyons résidents ou professionnels, nous avons tous un rôle à jouer.

Les résidents et le personnel remercient les commerçants, le personnel de la commune et l'ensemble des partenaires pour cette année passée et vous adressent leurs meilleurs vœux pour 2018.

FNATH



**ASSOCIATION
DES ACCIDENTÉS
DE LA VIE
de la HAUTE-VIENNE**

Le 27 janvier 2018, une fusion des sections de Saint Laurent sur Gorre et d'Oradour sur Vayres a été réalisée.

Pour autant, cette fusion ne remet nullement en cause le service de proximité proposé par la FNATH de la Haute-Vienne à ses adhérents. La FNATH 87 est attachée à ce service de proximité qui constitue son identité et sa valeur ajoutée au même titre que la solidarité, la convivialité, l'efficacité et l'indépendance.

Le service proposé aux adhérents de Saint Laurent sur Gorre, comme à ceux d'Oradour sur Vayres **reste inchangé** avec 2 permanences mensuelles et un collaborateur du service de conseil et de défense :

Une permanence mensuelle à ORADOUR SUR VAYRES le 1^{er} vendredi de chaque mois de 9h à 11h, salle de la mairie.

Une permanence mensuelle à ST LAURENT SUR GORRE le 1^{er} jeudi de chaque mois de 9h à 11h, 2 place de l'Eglise (sous les arcades).

La FNATH est une association assurant la défense juridique individuelle de ses adhérents dans ses domaines de compétence.

Les juristes **reçoivent, écoutent, conseillent, accompagnent, défendent** les adhérents et entreprennent avec eux les démarches nécessaires afin de faire valoir leurs droits.

La FNATH pour quoi ?

Ses domaines d'actions sont :
- l'accident de travail, la maladie professionnelle, la maladie, la longue maladie, l'invalidité, le handicap, le droit du travail, le droit des assurances, les prestations familiales, l'assurance chômage, les accidents de la voie publique, les accidents domestiques, la retraite... quel que soit le régime social (salariés, ex-

exploitants agricoles, artisans, commerçants, employés des fonctions publiques...)

La FNATH assure un rôle de conseil et de défense pour qui ?

Toutes les victimes :

- d'accidents du travail, d'accidents de service, de maladies professionnelles, d'accidents domestiques, d'accidents de la circulation, d'accidents médicaux, d'infections nosocomiales, de pathologies liées à l'amiante...

Toutes les personnes :

- malades, invalides, handicapées

Les contacts : La présidente de la section locale, Hélène DEMAY, 05 55 78 53 16
Le groupement départemental, 11 Avenue de Locarno à LIMOGES, 05 55 34 48 97 - mail : fnath.87@orange.fr site internet : www.fnath87.org

**La FNATH 87 : Des permanences de proximité
Le 1^{er} jeudi de chaque mois ST LAURENT SUR GORRE
Le 1^{er} vendredi de chaque mois à ORADOUR SUR VAYRES**

La Gendarmerie Nationale

Les missions de la gendarmerie nationale



La gendarmerie nationale est une force armée investie d'une mission de sécurité et de paix publiques, appelée à agir aussi bien dans le champ de la police judiciaire, que de celui du maintien de l'ordre ou de l'action militaire. Quelles que soient les circonstances (paix, crise, guerre), elle assure la continuité de l'action de l'État, sur l'ensemble du territoire français. Profondément ancrée dans les territoires, que son maillage territorial lui permet de contrôler, elle reste fidèle à sa vocation première de surveillance des flux.

La gendarmerie compte environ 103 000 personnes militaires et civiles et près de 30 000 réservistes dont 3 000 sont employés quotidiennement. Ses missions s'articulent autour de 4 pôles.

1. Rassurer et protéger

C'est la finalité essentielle de la gendarmerie départementale qui, dans son action est régulièrement renforcée par les réservistes et les gendarmes mobiles. S'appuyant sur sa proximité avec la population, elle développe trois volets essentiels :

- La prévention de la délinquance qui consiste, par la mise en œuvre de mesures actives et dissuasives, à empêcher la commission d'infractions. Les unités développent des partenariats avec des acteurs économiques et apportent des conseils de préventions aux particuliers et aux professionnels en s'appuyant sur les 2000 gendarmes correspondants sûreté répartis dans les brigades. La gendarmerie développe également une proximité numérique avec la population (facebook, twitter) afin de mieux l'associer aux actions de sécurité.

- La lutte contre l'insécurité routière qui vise à rendre plus sûre l'utilisation des axes routiers. Au quotidien, les unités de sécurité routière surveillent le réseau, informent les usagers, préviennent les comportements dangereux et répriment les infractions génératrices d'accidents.

- L'assistance et le secours aux personnes. La protection de la population est l'essence même de l'action des unités territoriales. Forte d'unités spécialisées (pelo-

tons de haute montagne, hélicoptères, unités nautiques), la gendarmerie intervient également dans les espaces montagnards, marins et fluviaux.



2. Enquêter et interpeller

La gendarmerie traite chaque année plus d'un tiers des crimes et délits commis en France. Sa mission consiste à rechercher les infractions à la loi pénale, à les constater, à en rassembler les preuves et à en rechercher les auteurs. Dans ce domaine, les brigades territoriales sont renforcées par des unités judiciaires spécialisées. Le dispositif est complété par l'institut de recherche criminelle de la gendarmerie nationale (IRCGN) qui apporte son expertise en matière criminalistique.

3. Sécuriser et maintenir l'ordre

La gendarmerie mobile, forte de 109 escadrons, agit au quotidien pour prévenir les troubles à l'ordre public et renforcer la sécurité générale.

Ses missions sont multiples : opérations de maintien de l'ordre en métropole et outre-mer, renforcement de la gendarmerie départementale dans les zones de sécurité

prioritaires, protection d'édifices sensibles, participation au dispositif VIGIPIRATE, protection d'ambassades à l'étranger.

La garde républicaine assure la protection de l'Elysée, de Matignon et des assemblées parlementaires.

4. Intervenir et défendre

Confrontée à la menace omniprésente du terrorisme, à une criminalité organisée souvent transnationale, la gendarmerie nationale a adapté sa posture et créé 150 pelotons de surveillance et d'intervention (PSIG) « Sabre » composés de militaires spécialement formés et équipés pour intervenir dans des situations délicates. Ces unités sont, si besoin, renforcées par le groupement d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN).

La gendarmerie, force armée, déploie plus de 500 militaires dans plus de 100 pays pour assurer la sécurité de nos ressortissants et concourir à l'action de la France pour la stabilisation de pays ou de régions en crise.



Le groupement de gendarmerie départementale de Haute-Vienne



Le groupement est l'échelon de commandement de la gendarmerie départementale au niveau du département.

Il assure la sécurité de la population sur 193 des 200 communes du département (soit 52 % de la population totale), les communes de Limoges, Couzeix, Le Palais-sur-Vienne, Panazol, Feytiat, Condat et Isle dépendant de la police nationale avec laquelle la coopération est permanente.

Le groupement est subdivisé en 3 compagnies commandées par des officiers supérieurs : Bellac, Limoges et Saint-Junien.

Ces compagnies sont divisées en communautés de brigades (COB) ou brigades territoriales autonomes (BTA) réparties sur le territoire selon une logique de proximité (un ou plusieurs cantons). Ces brigades sont notamment chargées de l'accueil du public et du contact avec la population (y compris dimanches et jours fériés), des interventions suite à des appels d'urgence 17, de patrouilles de prévention-dissuasion et des investigations judiciaires initiales ou locales (par les officiers et agents de police judiciaire ainsi que par les techniciens en identification criminelle de proximité).

Votre COB de Saint-Laurent-sur-Gorre compétente sur les communautés de communes de Ouest Limousin, et partie des Monts de Chalus et de Porte Océan, elle est commandée par le major BICHAUD, Bruno et comprend 21 personnels dont 13 officiers de police judiciaire sur trois sites: St Laurent Sur Gorre, Oradour Sur

Vayres et Chalus. Elle dispose de personnels formés à votre disposition :

- un correspondant territorial de prévention (CTP) en charge des actions de préventions à destination des écoles, des seniors, des professionnels,
- 4 correspondants sûreté qui ont les compétences pour conseiller les professionnels et particuliers sur des mesures à prendre pour diminuer le risque d'atteintes aux biens.
- un correspondant nouvelles technologies, chargé de sensibiliser à la cybercriminalité

L'action de la COB de Saint-Laurent-sur-Gorre est complétée par celle de diverses unités à vocation particulière :



Les unités spécialisées de police judiciaire : la brigade de recherches de Saint-Junien et une brigade départementale de renseignements et d'investigations judiciaires de Limoges. Ces unités prennent à leur charge les enquêtes nécessitant une technicité particulière ou une grande disponibilité. Elles disposent de militaires spécialisés dans les actes de police technique et scientifique (techniciens) ou dans les investigations complexes (cybercriminalité, analyse criminelle, portraits-robots...).

Le peloton de surveillance et d'in-

tervention de Saint-Junien

Sous les ordres du commandant de compagnie, il a pour mission :

- de renforcer rapidement les brigades appelées sur les lieux d'un crime ou d'un délit, d'un incident ou accident, ou de tout autre événement troublant l'ordre public. Ils sont notamment équipés et entraînés pour effectuer des missions d'interpellations délicates.
- d'assurer, hors le temps de ces interventions, des missions de surveillance, de jour mais plus particulièrement la nuit, en complément des services effectués par les brigades territoriales pour optimiser la couverture territoriale.

Les unités de sécurité routière : L'escadron départemental de sécurité routière est composée de deux pelotons motorisés et de deux brigades motorisées dont celle de Rochechouart. En plus d'assurer la sécurité du réseau routier, ces unités luttent contre la délinquance sur les grands axes de communication.

Le centre d'opérations et de renseignement de la gendarmerie : chargé de réceptionner les appels 17 et d'engager les unités suite aux sollicitations de la population

Le groupe d'intervention cynophile de Limoges : 7 chiens formés dans la recherche de stupéfiants, de billets de banque, d'armes, et de



personnes.

Les détachements de surveillance et d'intervention : Composés de réservistes et de gendarmes mobiles du département, ils complètent l'action de surveillance du territoire et de protection des populations.

Enfin, la gendarmerie étant basée sur les principes de subsidiarité et

de complémentarité de ses unités opérationnelles, le groupement de gendarmerie départementale peut faire appel, lorsqu'il est confronté à des situations particulières, à des renforts de niveaux régional et zonal (moyens aériens et nautiques, section de recherches, gendarmerie mobile...) ou national (institut

de recherches criminelles de la gendarmerie nationale, centre de planification et de gestion de crise, GIGN, ...).

Pour de plus amples informations sur la gendarmerie et différents conseils préventifs :

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/> ; <https://twitter.com/Gendarmerie>; <https://fr-fr.facebook.com/Gendarmerie.de.la.Haute.Vienne/>

Pour localiser la brigade de gendarmerie la plus proche :

<http://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/fre/Sites/Gendarmerie/Contacts/Trouver-ma-gendarmerie>

Pour effectuer une pré-plainte en ligne (atteinte aux biens avec auteur des faits inconnu) :

<https://www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr/>

Pour consulter les appels à témoins de la gendarmerie nationale :

<http://judiciaire.gendarmerie.interieur.gouv.fr/judiciaire/> ou twitter gendarmerie

Pour signaler un agissement illicite sur internet :

<https://www.internet-signalement.gouv.fr/> ou <http://www.pointdecontact.net/> ; pour les spam : signal-spam.fr

La médiathèque intercommunale

Samedi 24 mars 2018 : Agir sur sa consommation d'énergie

Samedi 24 mars, la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre organisait en partenariat avec le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin et la Communauté de Communes Ouest Limousin, une journée sous le signe des économies d'énergie.

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale, associé à la médiathèque, proposait trois ateliers pour apprendre à lire ses factures d'énergie : eau, électricité, gaz, mais surtout agir sur sa consommation électrique.

La vingtaine de participants, enthousiaste, a donc bénéficié de quelques astuces à reproduire à la maison !

En effet, Victor Lumineau, animateur de l'espace info-énergie du Parc Naturel, a démontré à l'aide de certains appareils électriques que la consommation peut être importante mais qu'il est facile de la limiter et de réduire le coût de ses factures, en s'équipant mieux ou tout simplement en débranchant les appareils lorsqu'on est absent de son logement.

Pour clôturer les ateliers, des ampoules LED, fournies gratuitement par EDF à la commune de Saint-Laurent-sur-Gorre, ont été offertes aux participants de la journée.



Le Jardin de Liliane

Le label Jardin Remarquable a été renouvelé au Jardin de Liliane pour une durée de 5 ans.

Cette année les visites sont uniquement sur rendez-vous. Un salon de thé au jardin est ouvert sur réservation.

La fête des plantes de printemps a lieu le 27 mai 2018 avec des pépiniéristes et artisans d'art.

Le jardin a été ouvert le vendredi 1^{er} juin, samedi 2 juin et dimanche 3 juin pour les rendez-vous au jardin. Le carnet de jardins concernant cette manifestation était fait cette année uniquement par la Nouvelle Aquitaine.

Le jardin sera à nouveau ouvert les 15 et 16 septembre 2018 à 14h30 et 17h pour les Journées du Patri-

moine.

La fête des plantes d'automne aura lieu le 23 septembre 2018 de 10h à 17h.

Jardin de Liliane
87310 St Laurent-sur -Gorre
Tél 05 55 48 14 29



Le Parc Naturel Régional **Les clefs du perigord-limousin - Chabatz d'entrar...**



Le Périgord-Limousin est labellisé Parc naturel régional depuis 1998. Si ce label donne au territoire la capacité de mieux se développer en veillant à la protection et la préservation des espaces naturels, il permet aussi au territoire de se positionner pour le développement d'un tourisme plus durable. Mais le tourisme, c'est avant tout un accueil digne de ses visiteurs. Le Parc accompagne le réseau des partenaires touristiques vers une organisation plus structurée et pour cela, a souhaité équiper ces « ambassadeurs »

d'éléments d'accueil permettant de revendiquer le label Parc naturel régional. Le Périgord-Limousin a de nombreuses facettes. Le Parc, fort de ses richesses et de sa (bio)diversité, a souhaité donner des clefs de découverte à ses visiteurs, à travers des espaces dédiés, pensés pour eux. Ainsi, 11 sites accueillent des bornes numériques qui recensent l'offre touristique majeure du territoire : sites de visites, chemins de randonnée, hébergements marque « Valeurs Parc », lieux culturels... en français et en anglais. 4 d'entre eux abritent aussi des espaces scénographiques thématiques :



- « Géologie et Paysage » à l'office de tourisme de Rochechouart,
- « Châtaigner » à l'office de tourisme d'Oradour sur Vayres,
- « Terre, Air, Eau » à l'Espace Hermeline de Bussière-Galant,
- « Kaolin et Porcelaine » à la Maison du Patrimoine de Saint-Yrieix

culturels... en français et en anglais. 4 d'entre eux abritent aussi des espaces scénographiques thématiques :

- « Géologie et Paysage » à l'office de tourisme de Rochechouart,
- « Châtaigner » à l'office de tourisme d'Oradour sur Vayres,
- « Terre, Air, Eau » à l'Espace Hermeline de Bussière-Galant,
- « Kaolin et Porcelaine » à la Maison du Patrimoine de Saint-Yrieix



PÉDALER C'EST BRANCHÉ !



De nombreux déplacements de courte distance se font avec notre voiture individuelle : aller acheter son pain, aller à la mairie, à la poste... et au travail (1/3 des actifs du territoire travaillent sur leur commune de résidence). Au vu du relief vallonné, la pratique du vélo reste un sport, mais avec l'arrivée de l'assistance élec-

trique, il pourrait bien redevenir un moyen de transport !

Encore faut-il être sûr que le vélo électrique vous convienne, le coût d'acquisition d'un vélo électrique adapté au relief local, suffisamment puissant et autonome, est élevé

ce qui peut faire hésiter à s'équiper... il faudrait pouvoir le tester pour se faire un avis !

Le Parc Naturel Régional Périgord Limousin cherche à trouver des solutions pour permettre à la population de tester ce mode de transport alternatif. C'est pourquoi il souhaite assurer le déploiement de prêt de vé-

los à assistance électrique sur l'ensemble de son territoire, afin que le plus grand nombre y accède.

Il semble pertinent de déployer le service de prêts au plus près des habitants en mettant à disposition les Vélos à assistance électrique dans les mairies des communes volontaires.

La mise en œuvre de cette ambition nécessite l'intervention de communes qui s'engageront à la prise en charge de vélos à assistance électrique dans le but de proposer des prêts de une à deux semaines à leurs habitants.

Si vous souhaitez que votre commune participe à l'opération « Péda-ler c'est Branché »

Contact : Emilie RABETEAU
e.rabeteau@pnrpl.com

LE PARC MIJOTE UN PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



Le Parc naturel régional Périgord-Limousin poursuit son engagement pour le développement d'une alimentation de qualité sur le territoire. A l'automne, deux rencontres ont été organisées pour les cuisiniers de restaurant collectif, sur les communes des Cars et de Saint Mathieu. C'est la suite du programme Cantines Gourmandes. Lors de ces rencontres, les cuisiniers ont pu échanger entre eux sur leurs pratiques, rencontrer un maraîcher pour discuter saisonnalité et approvisionnement et essayer

de nouvelles recettes comme la tatin de radis noir ou des galettes de céréales et légumes d'automne. L'objectif est d'apporter aux cuisiniers des clés pour qu'ils puissent incorporer des produits bio et locaux dans les repas tout en respectant l'équilibre des menus, en diminuant le gaspillage et en respectant les coûts.

Pour que ces actions se poursuivent et s'inscrivent dans un projet plus large autour de l'alimentation, le Parc met en place un Projet Ali-

mentaire Territorial. Derrière ce projet, il y a la volonté d'établir un état des lieux des opportunités et des besoins du territoire, de rassembler les acteurs et faire connaître les initiatives et surtout de définir des actions prioritaires et stratégiques. Le dynamisme et la durabilité d'un territoire se voit aussi dans les assiettes.

Contact : Cécile Robert
c.robert@pnrpl.com





2018 CÉLÈBRERA LES 20 ANS DU PARC

A cette occasion, le Parc va vous proposer de nombreuses animations tout au long de l'année avec une journée festive et sportive le 23 septembre 2018.

Dimanche 23 septembre à Bussière-Galant, espace Hermeline : Journée sport et découverte nature - pour les sportifs : NOUVEAU ! le TRAIL du PNR Périgord-Limousin 2 distances 19 et 39 km, en solo ou en relais à 2 ; une randonnée sera également proposée.

- pour les familles, les accompagnateurs : toute la journée, des anima-

tions pour petits et grands, chasse au trésor, geocaching, rallye photos, balade avec des ânes, paddle... et vous pourrez profiter de toutes les installations de l'espace Hermeline : parcours aventure dans les arbres, vélo-rail, tyrolienne ... grâce à un Pass'famille.

Le programme est en cours d'élaboration mais retenez bien la date du 23 septembre 2018 pour fêter les 20 ans du Parc naturel régional Périgord-Limousin !

Contact : info@pnrpl.com

Le Syndicat Mixte Vienne-Gorre

Le Syndicat Mixte Vienne Gorre intervient sur la Gorre et la Graine depuis 2000 avec comme objectif d'améliorer la qualité des milieux aquatiques. Depuis 2015, le Syndicat Mixte Vienne Gorre co-anime aux côtés du Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne, un nouveau programme d'actions : le Contrat Territorial des Milieux Aquatiques Vienne médiane et ses affluents. Une enquête publique a eu lieu cet été, dans toutes les mairies du territoire du S.M.V.G. où les propriétaires concernés ont pu consulter les actions prévues.

Pour la période 2015-2019, les principales missions du SMVG sur les bassins versants de la Gorre et de la Graine sont :

- L'amélioration de la qualité des cours d'eau (ex : restauration de la végétation des berges, aménagement d'abreuvoirs pour le bétail)
- La restauration de la continuité piscicole et sédimentaire (ex : effacement ou équipement de seuils ou d'étangs)
- La lutte contre les espèces envahissantes (ex : arrachage de la jussie, piégeage de ragondins)
- La préservation des zones humides notamment par le maintien de pratiques agricoles adaptées (mise en place de mesures agro-environnementales avec les agriculteurs et conseils de gestion)
- L'information, la sensibilisation et l'accompagnement (ex : sorties animées, formation, assistance pour les projets individuels et collectifs)

Quels que soient vos questions ou vos projets, n'hésitez pas à contacter le Syndicat :

Syndicat Mixte Vienne Gorre

Marie ADALBERT :
smvg.riviere@orange.fr

Lucie BLONDEL :
smvg.zh@orange.fr

Tél : 05 55 48 14 43

7 avenue Jean Moulin
87310 SAINT LAURENT
SUR GORRE

Pour suivre l'actualité
du SMVG :

www.syndicatmixteviennegorre.fr

ou Facebook :

<https://www.facebook.com/syndicatmixteviennegorre/>

Le SMVG à votre service :

Le Syndicat accompagne les propriétaires de parcelles et les exploitants agricoles dans leur projet et peut mobiliser des financements publics.

A titre d'exemple :

- Aide aux propriétaires pour engager une réflexion sur le devenir de leurs étangs afin de se mettre en conformité avec la réglementation en vigueur : effacement, mise aux normes...
- Aménagement des parcelles agricoles afin de concilier l'amélioration de l'état des cours d'eau et de la qualité de l'eau pour l'abreuvement du bétail : abreuvoir gravitaire, pompe de prairie, descente aménagée, passage à gué, pose de clôture...

Les anciens combattants

(Dénomination qui regroupe les combattants de tous les conflits, les veuves de guerre, les combattants d'Afrique Française du Nord, les anciens territoires extérieurs, les opérations extérieures et intérieures de notre Pays.)

Notre section dépend directement de notre association départementale

Elle détient tous les pouvoirs exécutifs, pour leur application sur le terrain

Les autres charges sont prestées en départemental : bureau, réunions, décisions, etc...

Un maillage avec la commune est constitué par la nomination d'un « délégué défense » au sein de conseil municipal, depuis une dizaine d'années.

Notre section regroupe l'ensemble de monde combattant, toutes générations du feu, et ce depuis...la nuit des temps. Le manque de lisibilité dans sa fonction ne facilite pas le lecteur, d'où l'incompréhension qui peut en résulter...

Les écrits contenus dans le bulletin municipal de 2017, décrivaient l'activité annuelle qui avait été déployée, c'est à dire la somme des actions sociales entreprises et suivies pour la défense des droits, pour la solidarité, pour les veuves

de guerre, pour la mémoire et le partenariat... Ces mêmes actions se présentent à nouveau, à chaque exercice.

La fin d'année donne l'opportunité de dresser la situation d'ensemble de notre section et de son effectif. L'exercice 2017 a protégé nos adhérents qui s'accrochent à leur destin, les uns dans les unités hospitalières, les autres profitant d'un 4^e âge bienfaiteur, au domaine familial. Mais la moyenne d'âge – 87 ans !- ne permet pas de construire l'avenir ...

Insistons sur un dernier point qui a fait que la Mission Centenaire de la Guerre de 14/18 n'a pas été appréhendée comme les Directives en montraient le déroulement prévisionnel en 2014. Pouvons-nous espérer que l'ultime année 2018 se montre à notre avantage dans nos communes respectives ?

André Malichier
Réfèrent de secteur



UNA ouest 87

Mon aide à domicile, c'est UNA

- Ménage, Repassage • Aide à la Personne
- Jardinage, Bricolage • Garde d'enfants • Aide aux Aidants
- Accompagnement Social • Garde de jour et de nuit



05 55 02 46 01

unasaintjunien@orange.fr

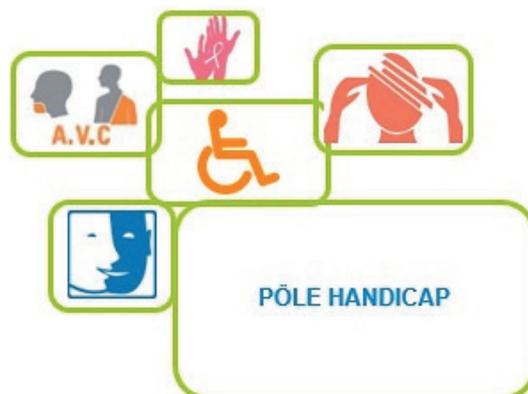
www.unasaintjunien.fr

UNA'HANDI

Mon aide à domicile au service de tous !

Pour des personnes en situation de handicap ou atteintes de pathologies particulières : Autisme, Polyhandicap, Alzheimer, Parkinson, AVC, Cancer ...

En coordination avec des partenaires spécialisés de la santé et du handicap.



UNA Ouest 87 –Siège Social : 10 Bd de la République
87200 SAINT JUNIEN

MOI, J'achète
dans mon village



Aquarelle originale de M. Jean Vallat

et

VOUS ?



Mairie de Saint-Laurent-sur-Gorre

3 place de la Mairie - 87310

05 55 00 00 21

mairie.stlaurent.gorre@wanadoo.fr

